



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture
Cabinet du Préfet
Service départemental de la
communication interministérielle

Valence, le 12 novembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécurité routière en Drôme : la mobilisation de tous doit se poursuivre !

La sécurité routière est l'affaire de tous et chacun doit se mobiliser pour éviter les drames de la route.

Au cours du mois d'octobre, 2 piétons ont perdu la vie en Drôme. Avec l'automne et la baisse de la luminosité, automobilistes et piétons sont appelés à redoubler de vigilance : 50 % des accidents de piétons ont lieu entre 17h et 19h ; la moitié des piétons tués chaque année le sont sur les 4 mois d'octobre à janvier.

Ces éléments doivent inciter à plus de vigilance (contrôles des angles morts et utilisation systématique des clignotants), à anticiper les réactions des autres usagers, à augmenter sa visibilité particulièrement pour les piétons, les cyclistes et les conducteurs de deux-roues motorisés, à ralentir si les conditions météorologiques le nécessitent, à respecter les distances de sécurité et surtout au strict respect du code de la route.

À cette date, 35 personnes décédées et 30 accidents mortels sont à déplorer dans la Drôme, contre 35 tués et 30 accidents mortels en 2017. Le nombre des accidents reculent (-8%), ainsi que le nombre des blessés (-13%) et celui des blessés hospitalisés (-24%).

Afin d'enrayer l'augmentation du nombre de personnes tuées ou blessées et d'accidents sur les routes du département, le préfet a demandé aux forces de l'ordre de poursuivre leur action sans faille dans la lutte contre les comportements à risque. Car, au-delà des chiffres, ce sont des vies et des familles qui sont brisées : il n'y aura aucune tolérance.

Le Préfet de la Drôme appelle donc de nouveau les usagers à la plus grande vigilance. En matière de sécurité routière, il n'y a pas de fatalité : chacun doit agir de manière responsable, au service de la sécurité de tous.

Les contrôles seront renforcés, sur le réseau principal comme secondaire, en semaine comme lors des week-ends.

Contacts presse :

04.75.79.29.46 / 04.75.79.29.37

pref-communication@drome.gouv.fr

